

Zeitschrift: Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme
Band: 2 (1919)
Rubrik: Finances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Étude de la question de la responsabilité civile touchant la circulation des automobiles.

Relations avec les associations suisses pour la navigation fluviale.

Constitution d'une commission consultative pour l'étude des questions d'aviation et relations avec les groupements suisses de navigation aérienne.

Démarches en vue de la construction de hangars pour hydro-avions.

d. Economie publique et statistique.

Activité de la
division d'éco-
nomie publique.

Constitution d'une commission pour la défense des intérêts des stations balnéaires et des sources minérales.

Organisation de l'exposition collective des eaux minérales suisses à la Foire suisse d'échantillons de Bâle. Publication spéciale d'une brochure de propagande en langues allemande et française.

Réclame collective en Hollande en faveur des stations balnéaires suisses et diffusion de la brochure illustrée « Zwitserse Badplaatsen ».

Collection de matériel d'adresses.

Etudes en vue de l'établissement d'une statistique uniforme de la fréquentation des hôtels suisses.

Préparation d'une brochure de propagande « Les sources minérales et les stations balnéaires de la Suisse ».

Organisation d'archives du tourisme.

F. Finances.

Finances.

En 1918, les subventions et cotisations versées à l'Office du tourisme s'étaient élevées à frs. 497,430.—. Elles ne sont plus en 1919 que de frs. 424,030.—, ensuite du retrait d'un certain nombre de subventions. Cette somme est insuffisante en comparaison de ce qu'on attend de l'Office et des fortes dépenses occasionnées par l'édition de guides, cartes et monographies, par la propagande dans les journaux et périodiques étrangers, par l'organisation d'agences dans nombre de pays, etc. En 1919, année de préparation, plutôt que de réalisations et d'exécution, les comptes se présentent, il est vrai, encore favorablement.

| | | |
|-----------------------------------|-----------|------------------------|
| Excédent de 1918 et Recettes 1919 | . . . | Frs. 866,917.21 |
| Dépenses | | Frs. 299,789.22 |
| Solde actif au 31 décembre 1919 | | <u>Frs. 567,127.99</u> |

Dépenses de
publicité.

Mais le budget de 1920 ne balance que grâce à l'excédent de 1919, car il prévoit en regard de frs. 423,530.— de recettes (subventions et cotisations), un total de dépenses de frs. 707,700.—, dont frs. 466,000.— pour propagande et publicité. Or, cette dernière somme ne répond pas aux exigences d'une réclame de grand style à l'étranger. Ceux qui connaissent les frais d'impression des monographies et guides illustrés, le coût des insertions dans les grands journaux et périodiques de l'étranger, le prix de location des bureaux sur les principales artères des grands centres urbains, comprendront qu'un budget de propagande de frs. 466,000.— en faveur du tourisme suisse est en réalité très modeste. Quelques-uns trouveront peut-être que cette dépense ne se justifie pas, étant donné l'état des changes, la difficulté que présentent les voyages et en général la situation économique et politique troublée. Nous ne le croyons pas et, sauf bouleversements sociaux et politiques, nous sommes convaincus

que l'avenir nous donnera raison. D'abord l'Office du tourisme se livre à un travail de préparation en matière de publications de monographies, cartes, guides et albums, qui doivent être édités en de nombreuses langues. Ensuite, il faut tenir compte de l'interruption de toute propagande à l'étranger pendant la guerre. Une nouvelle génération a surgi, d'autres classes possédantes peuvent et veulent voyager. Il importe de leur faire connaître la Suisse, pays de tourisme et de sports par excellence, d'attirer leur attention sur les vertus curatives de nos montagnes, sur nos stations d'étrangers, sur nos sources minérales, nos sanatoria, nos écoles, nos cités pittoresques, sur toute notre organisation plus et mieux développée qu'en aucune autre contrée en faveur des touristes, des sportsmen et des malades. Nul ne saurait d'ailleurs affirmer que cette activité soit prématurée. En suspendant toute propagande, on courrait le risque d'être pris au dépourvu, de se voir devancer et supplanter par d'autres, de compromettre ainsi une des sources de notre vie économique. Ce dernier argument a d'autant plus de valeur que les industries, la banque et le commerce de la Suisse tirent un bénéfice indirect certain du tourisme et de la réclame faite en vue de son développement. L'importance de ce facteur avait été relevée avec raison par le Conseil fédéral dans son message aux Chambres, du 16 mars 1917. Nous y puiserons un encouragement lorsque nous inviterons nos «subventionnants» et nos membres à nous renouveler leurs subsides, à les augmenter si possible, en prenant en considération les besoins financiers croissants de notre époque. Nous espérons aussi voir leurs rangs grossir, à mesure que s'affirmeront les services rendus par l'Office suisse du tourisme.

Conclusion.

En terminant le deuxième rapport de gestion de l'Association nationale pour le développement du tourisme, nous tenons à remercier tous ceux qui, en 1919, nous ont accordé leur appui moral et financier ou leur collaboration: autorités, agents diplomatiques et consulaires, services publics, entreprises, associations, presse et personnes privées. Nous les prions de continuer à vouer leurs sympathies au trafic et au tourisme suisses, dont le développement et la prospérité sont solidaires des intérêts généraux de notre pays.

Conclusion.

Au nom du Comité de direction,

Le président :

Dr. F. Holzach.

Le directeur :

A. Junod.

Ainsi adopté par le Conseil du tourisme dans sa séance du 26 avril 1920.

Le Président :

Kunz.